

1. Eglise et paroisse

La fin de la révolution apporta sur le plan ecclésiastique d'importants changements pour le Haut-Rhin. Le concordat de 1801 sépare ce département du diocèse de Bâle dont il faisait partie depuis des siècles et l'unit au diocèse de Strasbourg. Le diocèse constitutionnel de Colmar disparut avec la République qui l'avait créé.

Les chapitres ruraux furent remplacés par les cantons. Les cantons avaient été créés par l'administration civile. Les curés du chef lieu de canton devinrent doyens et représentants de l'évêque auprès des prêtres de leur canton.

Les petites paroisses devinrent des « succursales » et leurs curés eurent le titre de « desservant ».

Ces changements entraînaient d'importantes conséquences pour toute la région et plus particulièrement pour Ammertzwiller. Notre village fut pour ainsi dire « détrôné ». Depuis des siècles il était le siège du grand chapitre du Sundgau. Chaque année s'y tenait la session où les joies et les peines du doyenné et de ses nombreuses paroisses étaient évoquées. Ammertzwiller était aussi le siège, de la confrérie mariale du Sundgau qui était largement répandue dans la région.

Chaque année, le 8 septembre fête de la Nativité de Marie, voyait arriver une foule de pèlerins. Voilà que d'un seul coup l'église d'Ammertzwiller perdit ses trois significations : église paroissiale, église du Chapitre, église siège de la Confrérie. Elle était réduite à être église d'une succursale, elle qui avait été « l'ecclēsia matrix », l'église mère de l'Est du Sundgau.

Les paroissiens cependant ne se préoccupaient pas du nouveau titre de leur église et de leur curé. Celui-ci était toujours leur curé et l'église leur église paroissiale. Avec les derniers prêtres exilés revint aussi dans la paroisse le curé qui avait été nommé canoniquement à Ammertzwiller. Il s'agit du curé Jean Zurbach. Le prêtre jureur, Jean Baptiste Christophe Schaumas avait dégagé le terrain depuis plusieurs années et avait trouvé refuge chez son frère aîné, curé du Balschwiller^{9a}. Jean Baptiste Schaumas devint plus tard curé de Moos, abjura son serment constitutionnel (1815), prit la retraite et mourut en 1826.

Pendant quelques mois (1802) Aloïse Hoener de Bernwiller administra la paroisse. C'était un ancien Père Franciscain du nom d'Omiphrius. Il devint plus tard curé de Hagenbach et de Friesen.

Au retour de l'ancien curé, l'église était en bon état. Elle ne nécessitait aucune réparation. La sacristie était pourvue d'ornements, de vases sacrés et de nappes d'autel. Par contre la fabrique de l'église était dépourvue de tout moyen, car la révolution avait englouti ses possessions et ses revenus. Même les revenus des fondations avaient disparu. Il est intéressant de noter, selon un compte-rendu diocésain de 1804, que les ornements liturgiques qui avaient été conservés n'étaient pas la propriété de l'église mais de familles. Elles se réservaient le droit en cas de persécution, de retirer les ornements de l'église.

^{9a} Au second synode de l'évêché constitutionnel de Colmar (1800 à Sultz) Ammertzwiller fut rattaché à l'archiprêtre de Dannemarie. Voir documents pour servir l'histoire religieuse en Alsace pendant la Révolution.

Les confiscations, que le régime révolutionnaire avait fait subir à l'église, avaient rendu nos ancêtres prudents. Les autels, selon le même compte-rendu, étaient dignement décorés, ce qui laisse à penser que nos aïeux ne se sont pas laissés étourdir par les agissements révolutionnaires, alors qu'ailleurs la religion de la Raison avait provoqué la destruction des autels.

Le presbytère, les bâtiments annexes et le jardin étaient encore en possession des personnes qui l'avaient « acheté à la République ». La commune donna au curé une allocation pour son entretien : chaque année, une somme d'argent de 220 livres, 12 sacs de blé, 6 stères de bois. Le modeste casuel rapportait au curé 24 livres (4 livres les taxes de mariage, 2 livres pour les enterrements d'adulte, 1 livre pour les enterrements d'enfant, 1 livre et demie pour une grand'messe publiée).

Le bon pasteur qui pendant les longues années de son exil avait été à l'école du sacrifice et des privations, ne se laissa pas détourner par les conditions modestes de sa vie et de son ministère.

Il l'exerça avec zèle. Le compte-rendu de 1804 déjà cité note : « le curé Jean Zurbach prêche et fait le catéchisme avec succès. Il remplit toutes les tâches d'un bon pasteur et a beaucoup contribué à l'unité religieuse qui règne dans la paroisse. Les registres de baptême, de mariage et de décès sont bien tenus ».

Toujours selon le même compte-rendu, le curé garda tous les offices qui étaient célébrés jadis ; la messe de minuit à Noël, les processions des rogations vers Gildwiller et vers Eglingen, la procession du Saint-Sacrement dans le ban communal. Six calvaires qui avaient été détruits par les révolutionnaires, furent édifiés pendant les années de son ministère.

Le cœur du curé devait saigner quand il devait répondre à la question : « quelles confréries avaient leur siège dans l'église ? » Avec la suppression du chapitre rural, « la vénérable et sainte confrérie de Notre Dame d'Ammertzwiler » avait disparu. Témoin de la grandeur de la confrérie, le registre de 1578 avec quelques documents précieux et la statue de la Vierge en cuivre.^(11a)

Le curé Zurbach n'eut pas de repos jusqu'à ce qu'il put ériger une modeste confrérie, pour remplacer l'ancienne. Il entreprit des démarches pour introduire la confrérie du rosaire. Il obtint l'autorisation du pape Pie VII et les statuts furent agréés par Mgr Saurine, évêque de Strasbourg, en 1805. Le dimanche du Rosaire fut choisi comme fête de la confrérie. Par la suite, elle devait devenir la deuxième fête patronale. Beaucoup de personnes d'Ammertzwiler et d'ailleurs adhèrent à ce nouveau groupe de prière. En 1813, le curé introduisit la dévotion populaire du chemin de croix et procéda à la bénédiction des 14 stations.

Le zèle du bon pasteur ne resta pas sans effet. « Les progrès religieux sont considérables. Les paroissiens aiment écouter les sermons et les catéchèses et participent à tous les offices », toujours selon le compte-rendu de 1804.

Le curé donnait le bon exemple. « Ses mœurs sont dignes d'un prêtre : il est instruit et pacifique, il jouit de la confiance de ses paroissiens ». A partir de 1813 son état de santé – il n'avait que 51 ans – nécessita la présence d'un autre prêtre nommé Louis Antoine Stebler. Il

^(11a) La précieuse statue ne put être évacuée en 1915 et a totalement disparu

mourut au milieu de son peuple le 15 août 1814 et fut enterré à Ammertzwiller. Une messe de fondation annuelle perpétue son souvenir.

C'est sans doute au curé Zurbach que l'on doit le pèlerinage à saint Apollinaire. Le siège de ce pèlerinage était dans l'église d'Ammertzwiller. On en parlait au début du siècle. Les pèlerins venaient de loin, et plus spécialement à la fête de saint Apollinaire le 23 juillet⁽¹²⁾.

Le nom d'Apollinaire était fréquent dans la région et dans le langage populaire déformé en « Pollerones ». Au fil des années, le pèlerinage fut délaissé au profit du pèlerinage à Notre Dame de Gildwiler qui se trouvait à une demi-heure d'Ammertzwiller.

Dans les années 1814-1815 ce fut le curé Antoine Stebler qui administra la paroisse. Il avait aidé pendant deux ans son prédécesseur malade. Il était le fils du maréchal-ferrant de Wittenheim. Il était né le 21 juillet 1761. Comme jeune homme il entra dans l'Ordre des Capucins et prononça ses vœux et reçut comme nom François de Sales. Il résida au couvent de Blotzheim. En 1790 et 1791 il affirma avec ses confrères devant la Commission gouvernementale qu'il voulait continuer la vie communautaire sous la règle capucine.

A la suppression du couvent, le Père François se rendit d'abord à Meyenheim et en 1793 il partit en exil. Son père entreprit de nombreuses démarches et déjà en 1795 son nom avait été enlevé de la liste des déportés, mais il ne put revenir qu'en 1800 et c'est à Altkirch, le 13 novembre, qu'il prononça le serment de fidélité exigé pour pouvoir exercer un ministère. Il avait du mal à se fixer quelque part. Avant d'arriver à Ammertzwiller, il avait été curé de Muttersholtz, puis de Wesserling. Après 1815 il fut successivement curé de Kingersheim, de Wittenheim, de Chalampé et Hombourg. Il mourut en 1819 à Muttersholtz.⁽¹²⁾

De 1815 à 1822 Théobald Ruppé originaire de Thann fut curé d'Ammertzwiller. Il œuvra à restaurer les biens de la fabrique de l'église, à la suite du curé Zurbach. On avait retrouvé les obligations établies dans les chapitres du Sundgau et de la vallée de Masevaux.

La plupart des débiteurs remboursaient régulièrement leurs dettes avec les intérêts. D'autres par contre pensaient que la Révolution les avait libéré de devoir rembourser leurs dettes. Le curé Zurbach fit établir par la fabrique l'état financier et le fit valider par la préfecture.

La somme globale due s'élevait à 7 906 francs, répartie entre 48 personnes et 20 communes (*Ammertzwiller 4, Bernwiler 2, Bettendorf 9, Bretten 3, Carspach 1, Galfingue 3, Grentzingen 1, Hecken 1, Heimersdorf 1, Hirsingue 3, Hirtzbach 2, Heidwiler 1, Henflingen 1, Hochstatt 11, Luemschwiler 1, Aspach-Le-Bas 1, Soppe-Le-Haut 1, Ruederbach 1, Strueth 1*). Ses efforts furent couronnés de succès et les ordonnances du 26 juillet 1803, du 6 mars et du 27 juin 1805 exigèrent le remboursement aux fabriques d'église. Néanmoins, cela dura plusieurs années jusqu'à ce que la fabrique d'Ammertzwiller entra en possession de ses biens.

Le curé Ruppé remplaça les stations du chemin de croix que son anté-prédécesseur avait acquises par des stations plus précieuses et il obtint délégation de l'évêché pour les bénir.

⁽¹²⁾ Archives du diocèse de Strasbourg. Registre de 1804

⁽¹²⁾ Armel. Les Capucins d'Alsace

Comme son prédécesseur, le curé Ruppé avait été religieux. Né à Thann le 10 mars 1751, il entra chez les franciscains de cette ville et reçut le nom de Père Jacques. A la suppression du couvent, il retourna dans sa famille, puis emprisonné. Après la Révolution, il fut curé de Rammersmatt et de Bischwiller avant de venir à Ammertzwiler où il mourut en juillet 1822.

Pour lui succéder, la préfecture soumit à l'évêque de Strasbourg, le nom du curé Jean-Pierre Hoffmann de Reiningue. C'était un ancien cistercien de Lucelle. Mgr de Croy répondit qu'il ne pouvait pas accéder à cette demande, car il avait promis depuis 15 jours la paroisse au curé Didner, curé de Buethwiller. C'était un prêtre qui avait beaucoup de mérites et sa venue était souhaitée aussi bien par le village que par les curés du doyenné.

Il arriva dans sa nouvelle paroisse mi-juillet 1822.

En fait, il retrouvait le pays de ses ancêtres. Né le 15 décembre 1752 à Balschwiller, il était le frère de Joseph Didner, le célèbre administrateur du diocèse de Bâle en résidence à Soleure. Un troisième frère, Ignace Hubert Didner, était vicaire à Guebwiller. Il devait mourir en 1785 à peine âgé de 28 ans des suites d'une maladie contractée en visitant un malade à l'hôpital. Joseph, le frère aîné, une fois prêtre en poste dans une paroisse, envoya ses deux frères faire des études au collège germanique de Rome. Les deux soutinrent une thèse de doctorat en théologie. Joseph avait aussi établi l'arbre généalogique de la famille et put prouver que la famille ne résidait pas encore très longtemps à Balschwiller et que leur aïeul, Etienne Didner, était originaire d'Ammertzwiler.⁽¹³⁾

Sébastien Didner fut ordonné prêtre le 20 décembre 1777 à Rome. A son retour au pays d'origine (Heimat), il fut nommé vicaire à Walbach et deux ans plus tard, en 1780 curé à Magstatt-le-Bas. Il fut pendant 12 ans dans cette paroisse. Pendant la Révolution, il préféra l'exil plutôt que de prêter serment à la Constitution. Il se réfugia en Suisse. Au début il résida à Gempen, puis plus tard à Oensingen, toujours dans le canton de Soleure. Quand les troupes révolutionnaires envahirent la Suisse, Sébastien Didner se rendit dans le diocèse de Constance, alors territoire autrichien. Il y administra la paroisse de Warmbach jusqu'en 1810.

Son frère, chanoine et administrateur diocésain, se retira à Rheinfelden pour être proche de Sébastien. Il devait mourir en 1809 au priorat de la collégiale. Sébastien assista son frère dans ses derniers moments.⁽¹⁴⁾

Plus rien ne retint donc Sébastien à l'étranger et il revint dans sa patrie. En août 1812 il devint curé de Buethwiller. Il y resta dix ans. Il fit don à la paroisse d'un beau calice en argent doré. Fin juillet 1822, il prit possession de sa nouvelle paroisse.

Malgré son grand âge il se mit au difficile travail de restituer à la fabrique de l'église les biens que le Moloch révolutionnaire n'avait pas englouti. Pendant la persécution, il fallait déclarer les biens de l'église. L'administration communale en accord avec la population qui avait des biens du chapitre ne déclara qu'une partie de ces biens. Des temps meilleurs étant venus et les décrets, qui ordonnaient le retour des biens aux églises, publiés, le premier souci consistait soit de vendre les terrains à ceux qui les cultivaient déjà, soit de percevoir le loyer de ces terrains.

⁽¹³⁾ Ces détails ont été trouvés dans des documents en possession de la famille Wetzel – Didner de Bolschwiller

⁽¹⁴⁾ Le curriculum vitae est en possession de la famille Waldner – Didner de Balschwiller

L'estimation des biens qui se trouvaient dans le ban communal se chiffrait à 2 176 francs. Les biens qui se trouvaient sur le ban de Bernwiller s'élevaient à 1 413 francs, répartis entre trente huit locataires.

Ce fut un travail difficile de convaincre les locataires des terres à payer leur loyer. Certains ne payaient plus depuis longtemps. D'autres pensaient que les lois de la Révolution avaient privé les églises de leurs biens. Le 24 février 1833, le curé put établir définitivement l'état des lieux et le communiquer avec les justificatifs à l'évêché aux autorités gouvernementales.

Mais la conclusion de ces pourparlers devait revenir à son successeur. En effet, quatre semaines plus tard le curé Didner devait décéder. C'était le 23 mars 1833. Il avait 81 ans.

L'inscription latine sur sa pierre tombale honore sa vie et son action :

Ici repose le prêtre Sébastien Didner
Que Rome a honoré du titre de docteur
Avec sagesse il su mener son troupeau vers le Ciel
Anobli par l'exil, il s'est réjoui d'en apercevoir la fin
Il fut une pierre précieuse du clergé
Honneur à toi.

Mi juillet 1833 lui succéda le curé François Joseph Meistermann, natif de Pfaffenheim. Il avait 38 ans. Il devait rester curé de la paroisse pendant cinquante ans. Il avait une forte personnalité. Beaucoup de paroissiens se souvenaient encore de lui au début du 20^{ème} siècle. Il les avait baptisés, ils étaient au catéchisme chez lui. Ils avaient fait leur première communion avec lui.

Il avait une haute idée de son ministère. Il insistait sur l'ordre et la discipline. Il était plein de zèle pour la gloire de Dieu et le salut du troupeau qui lui était confié. Ordonné prêtre en 1822, il fut successivement vicaire à Neuf-Brisach et à Gueberschwih. En 1825 il fut nommé administrateur de la paroisse d'Ostheim et avant son arrivée à Ammertzwiler il fut curé de Sentheim.

Le curé Meistermann termina les négociations commencées par ses prédécesseurs au sujet du règlement des biens de l'église. Les terrains situés sur le ban communal d'Ammertzwiler furent reconnus par les locataires comme appartenant à l'église. Ils furent achetés par ces derniers et la vente rapporta 2 176 francs à la fabrique. Les terrains situés dans le ban communal de Bernwiller provoquèrent plus de difficulté : certains locataires refusaient le droit de propriété à l'église. L'ensemble des biens était estimé à 5 000 francs. Finalement les 38 locataires de Bernwiller proposèrent une transaction : ils verseraient 3 000 francs à la fabrique d'Ammertzwiler. Les terrains deviendraient leur propriété et la fabrique renoncerait à réclamer les arriérés de loyer.

Le curé Meistermann, après consultation de l'évêché, conseilla au conseil de fabrique d'accepter la proposition de Bernwiller. Introduire une action en justice aurait occasionné plus de frais que les 2 000 francs qui n'ont pas été versés. Par ailleurs, il s'agissait aussi de garder des relations de bon voisinage entre les deux villages. Enfin en juin 1841 cette longue procédure fut achevée. Le capital ainsi récupéré s'éleva à 5 176 francs. 700 francs couvrirent les frais occasionnés par les diverses démarches. Le reste du capital fut placé sur un compte rémunéré à 5 %. Les intérêts annuels s'élevaient à 223,75 francs.

Durant les premières années, le curé Meistermann eut aussi à régler la question du presbytère. Il était occupé par Jean Jenn qui l'avait racheté d'un premier propriétaire, nommé Ducloux et habitant à Traubach, pour le prix de 2 500 francs. Le Concordat de 1801, signé par Pie VII et Bonaparte, stipulait que les biens d'église vendus par le gouvernement révolutionnaire resteraient propriétés des acquéreurs. Ceux-ci étaient donc déliés de l'obligation de les restituer.

Les anciennes générations d'Ammertzwiler évoquent souvent la présence d'une auberge dans l'ancien presbytère. En l'absence de document de cette époque, nous trouvons dans un registre de naissance, en date du 30.12.1808, un dénommé Jean Jacques JENN, aubergiste âgé de 30 ans. Ce dernier, précédemment marchand de vin à Belfort depuis 1803, décide de revenir courant décembre 1808, avec sa famille dans son village natal. Son objectif, recréer un nouveau commerce de vin dans le presbytère et ses dépendances, propriété acquise par son père Jean JENN le 15 septembre 1796. Infirmes depuis quelques années, ce dernier fait établir une donation partage avec ses 4 enfants le 4 juin 1810. A partir de cette date, Jean Jacques JENN devient le nouveau propriétaire de cet ancien presbytère, devenu auberge, portant l'enseigne « Aux 2 clés ». Il ne fera jamais fortune, pour cause, les villageois ne fréquentant guère le nouveau commerce, anciennement presbytère. Courant de l'année 1819, il quitte Ammertzwiler et s'installe à ST AMARIN, en vue de reprendre un nouveau commerce. Mais poursuivi par ses anciens créanciers, il est contraint de vendre son patrimoine d'Ammertzwiler. Dans cette nouvelle localité il trouve un acquéreur, en la personne de Mr Jean SCHEIBEL, boulanger, qui achète cette belle propriété pour la somme de 4000 F à la date du 03.02.1820. Mr SCHEIBEL n'est guère intéressé par cette nouvelle acquisition et projette de la revendre au plus vite. Après en avoir informé les responsables de la communauté d'Ammertzwiler, il exige un prix fort de 8200 F, somme que cette dernière ne dispose pas et se trouve dans l'obligation de procéder à une vente aux enchères publiques de 9 terrains courant février 1822. En date du 28 janvier 1822, l'acte de vente entre Mr SCHEIBEL et l'acheteur en la personne du Maire, Mr SCHALLER Joseph, est signé au domicile de ce dernier.

Enfin, après de longues années, ce beau patrimoine, propriété privée depuis 1796, redevient à nouveau maison curiale d'Ammertzwiler. Par contre on ne sait plus où les curés logeaient pendant la dizaine d'années avant de retrouver le presbytère.

Vers 1840, Jacques Christen fit édifier sur la prairie où il y avait jadis le château, une chapelle rurale qui devait servir de reposoir à la Fête-Dieu. Elle fut endommagée lors de la Grande Guerre.

Le curé Meistermann était un vrai maître. Il ne faisait rien à moitié. Il voulait en tout ordre et dignité, dès qu'il s'agissait des choses de l'église ou des choses religieuses. Ainsi il ne supportait pas que le cimetière se couvrit de monuments funéraires alors qu'on ne faisait pas de fondations de messe pour les défunts. Il estimait que faire célébrer des messes était plus important pour les morts que de faire de grandes pierres tombales. C'est pourquoi, en 1861, il fit prendre par le conseil de fabrique une décision selon laquelle le conseil percevrait 2,50 francs par décimètre carré (de l'emplacement de la tombe). Les familles qui établissaient une fondation de messes étaient dispensées de cette taxe.

En même temps, il fut décidé que la surface du cimetière qui était 60 centimètres plus haute que le par-terre de l'église soit abaissé pour empêcher l'humidité de pénétrer l'église. La terre bénite du cimetière fut versée dans le jardin du presbytère.

« Seigneur, j'aime la beauté de ta maison et le lieu où tu résides ». Ce verset de psaume était la devise du curé Meistermann. Il n'avait de repos que lorsque l'intérieur de l'église était dignement décoré. Il mit tout en œuvre pour l'acquisition d'un nouveau maître-autel.

Les nombreuses réunions du conseil de fabrique témoignent de son zèle. La somme de 3 200 marks versée pour l'embellissement de l'église rend compte éloquemment de son souci de la gloire de Dieu.

L'âge avancé du curé et les événements de la guerre de 1870 eurent des répercussions sur sa santé. Il tomba sérieusement malade pendant l'hiver 1871-1872. Depuis Noël les Pères Rédemptoristes du couvent de Landser assuraient le service paroissial. Sa santé devait se rétablir, mais il écrivit à l'évêché pour demander un vicaire. Sa demande ne fut exaucée que le 15 août 1873. Il reçut un vicaire en la personne de l'abbé Virgile Auguste Iltis, né à Sewen en 1848. Ainsi le curé âgé de 77 ans pu se décharger d'une partie de son travail.

Jusqu'aux dernières années de sa vie, le curé Meistermann se soucia de la vie chrétienne de ses paroissiens et du bon ordre dans l'église. Encore en 1878 avec le conseil de fabrique, il organisa l'attribution des places dans l'église selon les âges et les états de vie. Mais il ne pouvait plus prêcher régulièrement. Le vieux prêtre courbé par l'âge parla comme l'apôtre saint Jean âgé de plus de 90 ans. Il rappelait sans cesse sa recommandation : « Mes petits enfants aimez-vous les uns les autres... Ainsi vous accomplirez les commandements du Seigneur... ».

C'est avec appréhension que le vieux curé vit venir les changements politiques de 1871. Le nouveau régime ne toucha cependant pas aux libertés religieuses et aux traditions alsaciennes. Le « Kulturkampf » resta une affaire germano-prussienne. En Alsace les écoles gardèrent leur caractère religieux. Le curé était de droit membre du conseil d'école. L'instruction religieuse se faisait dans le cadre scolaire.

Le curé Meistermann put célébrer son jubilé de 50 ans de présence dans le village, événement rare et alors entonner l'antienne de la prière du soir de sa vie : « Maintenant Seigneur tu peux laisser ton serviteur aller en paix ». Il mourut à l'âge de 88 ans le 6 mars 1883 et fut enterré à l'ombre de l'église.

Son successeur, le curé Georges Bernecker, resta à Ammertzwiler trois ans, de 1883 à 1886. Né en 1840 à Lembach à la frontière du Palatinat, il fut ordonné prêtre en 1867. Il fut vicaire à Fegersheim jusqu'en 1876, puis administrateur de la paroisse de Riquewihl. Il ne connaissait pas la mentalité du Sundgau. Il resta étranger à cette population et celle-ci étrangère à « ce venu du Palatinat ». Ce qui explique les difficultés rencontrées. Les paroissiens auraient bien aimé garder l'ancien vicaire. Celui-ci fut nommé à Ferrette.

L'instituteur de l'époque, originaire d'Allemagne, Wilhelm Gratz, ne portait pas le nouveau curé dans son cœur. Dans le bulletin de l'arrondissement d'Altkirch, il émit des plaintes contre lui à plusieurs reprises. Ainsi il aurait célébré les messes de semaine trop tôt pour les enfants. Il commencerait le catéchisme avant l'heure prévue. C'était en fait des chicanes qu'on cherchait à ce prêtre quelque peu raide.

Révéléateur de l'état d'esprit de la relation paroissiens – curé, un incident lié au surnom donné aux habitants d'Ammertzwiller. Le curé, ignorant ce surnom, avait proclamé l'évangile : « Si le jour du sabbat un bœuf ou un âne tombe dans un puits... » : les paroissiens se plaignirent à l'évêché. L'évêché recommanda au curé de lire à l'avenir : « Si un bœuf ou une autre bête de somme tombe dans un puits ».

Le curé n'avait pas non plus de bonnes relations avec le conseil municipal. Il trouva peu de soutien pour l'acquisition d'un nouvel orgue. Ce n'est que peu avant son départ que la commune consentit 5 000 francs pour ce projet.

Le 3 février 1886, le curé fut transféré à Holtzeim près de Strasbourg. Il se retira en 1901 et mourut le 4 février 1905.

Son successeur fut Jean-Baptiste Riedmüller. Né en 1848 à Soultzmatt, il fut ordonné prêtre en 1873. Vicaire un an à Châtenois et 10 ans à Cernay, il fut curé d'Ammertzwiller de 1886 à 1898. Peu après son installation il fit prêcher une mission paroissiale.

Au cours de la première année fut construit le nouvel orgue, pour lequel le prédécesseur avait tant œuvré, par l'entreprise Verscheinder. Le conseil de fabrique ajouta 1 500 francs aux 5 000 francs alloués par la commune.

La même année l'église reçut de nouvelles cloches. Il y avait bien trois cloches, dont une datait sans doute d'avant la révolution. Les deux autres avaient été acquises probablement dans les années après la révolution, mais aucun document ne l'atteste. La commune et la paroisse furent d'accord pour faire fondre les cloches pour pouvoir y ajouter des matériaux qui leur donneraient un son plus riche et plus fort. La refonte des cloches ne revint pas trop chère. Le conseil de fabrique dépensa à cet effet 800 marks. C'est l'entreprise Causard de Colmar qui exécuta ces travaux. L'arrivée des cloches fut un véritable événement dans le village. Jacques Welterlin note dans sa chronique familiale « nous avons accueilli les trois nouvelles cloches le 17 décembre (Christmonat) 1886. La grande cloche pèse 978 kilos, la seconde 679, la petite 462 kilos. Les trois cloches pèsent ensemble 2 119 kilos ».

Le baptême des cloches eut lieu sans doute avant la fin de 1886. La grande cloche est dédiée à Saint Etienne, le patron de l'église, la seconde est dédiée à la Mère de Dieu et la petite à Saint Joseph. Cela correspondait aux trois autels qui se trouvaient dans l'église.

L'humidité qui régnait au rez-de-chaussée du presbytère aggrava l'état de santé, déjà fragile, du curé Riedmüller. Il souffrait de goutte et de rhumatismes au point que durant des semaines il ne pouvait exercer ses fonctions. C'est le curé voisin, Gervais Müller de Bernwiller qui le remplaçait. La commune envisageait depuis longtemps la construction d'un nouveau presbytère. Elle avait entrepris les démarches pour cela et avait mis le projet dans son budget. La construction débuta en juin 1893. Le curé fit entreposer son mobilier dans trois familles. Après une cure à Baden en Suisse, il alla loger dans quelques chambres mises à sa disposition dans la maison Welterlin, le frère du curé de Tagolsheim.

Mais son état de santé ne devait pas se rétablir, même dans le nouveau presbytère. Il était souffrant en permanence. Il exerça cependant son ministère jusqu'à la fin. Il mourut à Ammertzwiller le 10 avril 1898 et fut inhumé à côté du clocher.

Son successeur fut Thiébauld Schwarzentruher. Né à Diefmatten en 1838, ordonné prêtre en 1866, il fut vicaire successivement à Masevaux, Muhlbach, Herbitzheim, puis curé de Stosswihr, de Hangenthal-le-Bas et de Kappelen.

A son arrivée à Ammertzwiler le curé souffrait déjà d'une maladie nerveuse. C'est un grand scrupuleux. Il voyait la moindre imperfection, pas tant chez les autres que sur lui-même. Tout lui semblait faute grave, au point que souvent il n'osait pas célébrer la messe. C'était vraiment maladif et ce sont les curés voisins qui le remplaçaient. Comme par le passé, c'est encore le curé Gervais Müller de Bernwiller qui intervenait le plus fréquemment. Le curé-doyen de Dannemarie suggéra à l'évêché d'envoyer un vicaire à Ammertzwiler. En 1900 c'est le curé Alphonse Diss de Landser, curé de Koetzingue qui aida le curé Schwarzentruher. Puis en 1904 ce fut Joseph Lichtenberger de Pfaffenheim, curé à Aue qui exerça cette fonction.

La visite canonique faite sous le curé Riedmuller en 1893 devait donner une image satisfaisante de la paroisse. Les bâtiments - église, sacristie - étaient en bon état. La sacristie ressemblait à une « forteresse ». Le mobilier et les ornements liturgiques étaient bien entretenus. La vie religieuse de la population était exemplaire. Depuis plus de 50 ans plus de bal public. Au restaurant tout le monde se comportait bien. Dans le village même il n'y avait pas de disputes entre familles. La commune n'était pas divisée en parties opposées. Et on ne lisait que des journaux catholiques.

Le curé Riedmuller avait légué par testament à l'église une somme d'argent assez importante. A cette somme devait s'ajouter des dons de paroissiens. Le curé Schwarzentruher utilisa cet argent pour orner le chœur, classé monument historique, d'une belle boiserie et de vitraux peints et pour acquérir un autel – retable d'un gothique tardif. Cet autel des ateliers Klem de Colmar fut consacré le 3 juillet 1904 par l'évêque auxiliaire Zorn de Bulach. Les reliques de Saint Aimé et de Sainte Aurélie furent déposées dans la pierre – d'autel.

Le curé Schwarzentruher fit prêcher du 12 au 25 mai 1900 une mission paroissiale dont beaucoup se souviennent encore. Il resta curé du village jusqu'à l'âge de 68 ans. Il se retira à partir du 1^{er} janvier 1906 à Diefmatten, son village natal. Il y passa les dernières années de sa vie et décéda le 12 décembre 1912. Le conseil de fabrique et le conseil municipal d'Ammertzwiler ainsi qu'un grand nombre de paroissiens se rendirent à ses funérailles. Son successeur évoqua la mémoire du défunt avec de chaudes paroles.

Le jour de l'an 1906, François Xavier Blumstein lui succéda. Né à Sainte-Croix-en-Plaine en 1863, il fut ordonné prêtre en 1890. Il fut vicaire pendant quatre ans à Wintzenheim, 3 ans à Saint-Louis, un an à Cernay et trois ans à Riedisheim. Puis pendant quatre ans, il fut curé de Riquewihr avant d'être nommé à Ammertzwiler.

C'était un prêtre plein de zèle. Il aimait la discipline et l'ordre à l'église et au catéchisme. C'était pour lui une condition pour un bon travail pastoral. Il se présentait comme « un chantre devant le Seigneur ». Il prit donc la direction de la chorale qui fit sous son impulsion beaucoup de progrès. Il sut aussi solliciter des familles pour faire des dons pour embellir l'église et acheter des ornements liturgiques. L'église d'Ammertzwiler était devenue un véritable joyau.

La fête patronale et les autres fêtes étaient célébrées avec solennité. Du 19 jusqu'au 26 décembre 1909 il fit prêcher une nouvelle mission paroissiale. Ce fut le Père

Rédemptoriste Georges Krafft qui la prêcha. Pour qu'une mission puisse être prêchée tous les dix ans, le curé Blumstein obtint d'une main pieuse et discrète la somme de 800 marks qui rapportaient des intérêts non négligeables qui devaient y contribuer.

Le 2 mars 1911 la commune fit installer une horloge dans le clocher. Ce fut la maison Ungerer de Strasbourg qui exécuta les travaux.

Le curé Blumstein commença aussi la rédaction d'une chronique paroissiale. Il y notait les événements de la vie de la paroisse. C'est le cœur lourd qu'il relata l'accident mortel dont fut victime Camille Mosser, un père de famille, le 18 août 1913 Il tomba d'un poirier du jardin du presbytère et chuta sur le grillage. Une des pointes du grillage lui transperça la colonne vertébrale. Il mourut aussitôt.

Le curé Blumstein fut transféré le 15 octobre 1913 à Rülisheim. Le 1^{er} mai 1919 il devint curé de Landser, mais à peine un an plus tard (le 21 mai 1920) il mourut des suites d'une maladie maligne.

Lui succéda comme curé d'Ammertzwiler Joseph Krafft. Né à Raedersheim en 1876, il fut ordonné prêtre en 1902. Il fut vicaire six ans à Huningue et cinq ans à Saint-Amarin. En prenant possession de sa paroisse, le jeune curé ne se douta pas qu'il n'aurait guère le temps de faire connaissance avec ses paroissiens.

On avait encore fait en 1914 les traditionnelles processions des rogations à la chapelle saint Wendelin de Burnhaupt-le-Bas, de même à Bernwiller et Gildwiller ; on avait encore célébré les fêtes religieuses de l'été, qu'éclata soudain comme un ouragan la guerre qui devait devenir une guerre mondiale et qui pendant plus de quatre ans devait imposer au monde une peur horrible.

Pendant les quarante huit années d'annexion à l'Allemagne, le plateau, sur lequel se trouvaient Ammertzwiler et les villages voisins, fut souvent le théâtre des manœuvres de la garnison de Mulhouse. De grandes manœuvres s'y étaient également déroulées. Ce plateau, non loin de la fortification de Belfort, pouvait faire craindre qu'en cas de guerre franco-allemande c'est là que les armées s'affronteraient. Elles devaient effectivement se rencontrer à la limite des bancs communaux. Elles se fixèrent à quelques mètres de distance les unes des autres.